



Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

DELIBERATION N° 01/2016
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ETRANGER
Séance du 15 mars 2016

Compte rendu du Conseil d'administration du 24 novembre 2015

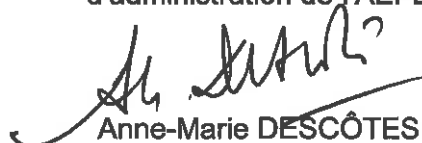
Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration adopte le compte rendu de la séance plénière du Conseil d'administration du 24 novembre 2015.

Nombre de votants: 28 Pour : 28 Contre : / Abstention : /

Fait à Paris, le 15 mars 2016

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES